



INSTITUT SAINT-JOSEPH
Association sans but lucratif

55, Rue Gustave Boël – 7100 La Louvière
www.isjla Louviere.be

La Louvière, le 26 septembre 2013.

CPa/20132014/LL/16

Chers parents,

Depuis quelques années, les professeurs d'éducation physique constatent avec regret que les absences au cours sont de plus en plus nombreuses.

Même si certaines absences sont entièrement justifiées, nous déplorons que beaucoup d'élèves abusent des mots des parents.

Par ce courrier, nous voulons vous rappeler certains points de règlement concernant l'éducation physique.

En premier lieu, nous insistons sur l'importance du cours d'éducation physique. Cette branche fait partie intégrante du cursus scolaire de votre enfant. Ajoutons que c'est la seule branche qui a pour objectif l'amélioration de la santé de votre enfant, du développement psychomoteur indispensable à la vie active,...

Ensuite, le cours de « Natation » et « Course à pied » sont trop souvent boycottés. Pourtant ce sont 2 parties obligatoires et décrétées par la communauté française. Etre absent volontairement ou sans réel C.M. revient donc à aller contre la loi (socle de compétence 4/01/05, circulaire 4280.29/01/2013). Nous insistons donc pour que les filles n'abusent pas avec leur période de menstruation et pour que les mots d'exemption soient pleinement justifiés.

Tout élève exempté (par C.M. ou par mot) doit en avertir Mr le Préfet et le professeur d'éducation physique. Il recevra un travail à réaliser en rapport avec le cours donné. Il n'est pas permis d'arriver au cours suivant (et de s'abstenir des heures d'éducation physique) ; il n'est pas permis de travailler un autre cours durant ces heures (circulaire min. 03/06/02).

Nous comptons sur votre entière collaboration et votre responsabilité pour sensibiliser votre enfant à l'importance d'atteindre les compétences en éducation physique dans chacun des axes. Nous vous rappelons que votre enfant a reçu en début d'année les intentions pédagogiques de ce cours. Vous trouverez dans ce document les détails qui permettront de répondre à vos questions.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Bonne année scolaire 2013-2014

L'équipe des professeurs

C. Yernaux
Directrice


L. Lefèvre
Directeur – Mandataire PO